

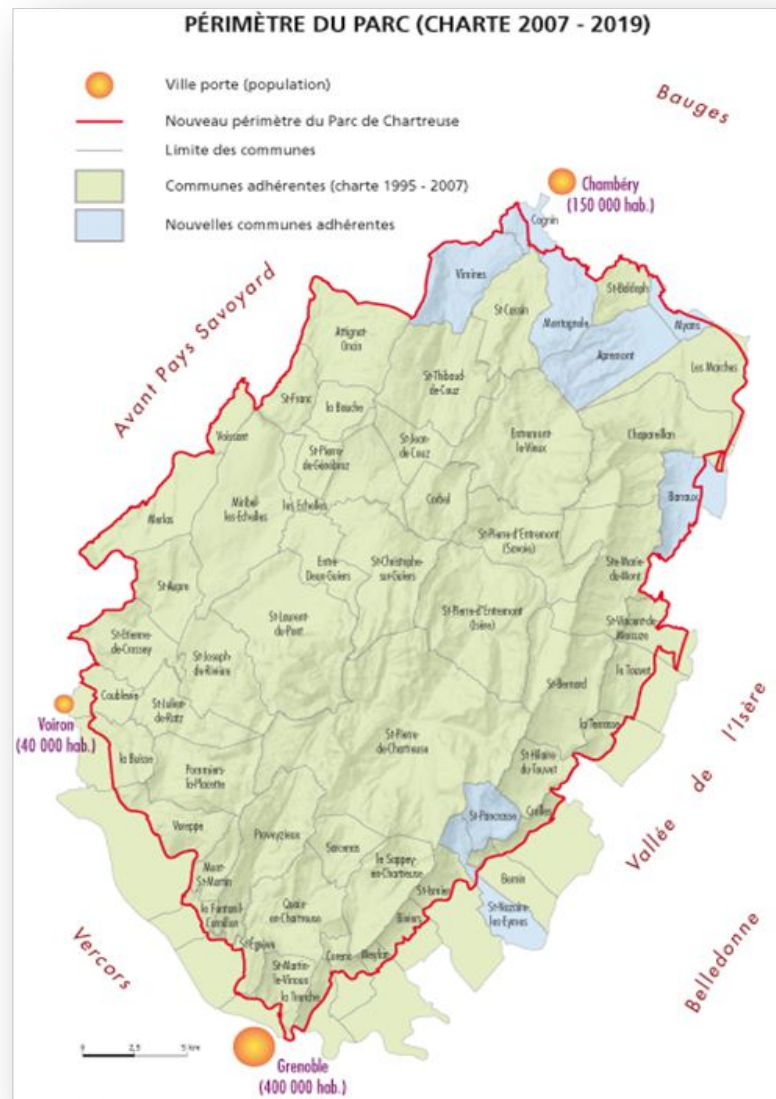
# DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE GLOBALE DE TOURISME ET DE LOISIRS ADAPTÉS SUR LE TERRITOIRE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE



« Vers un confort d'usage pour tous »

# Le territoire en quelques chiffres

- ✓ 80 000 hectares, 50 000 habitants
- ✓ 60 communes sur 2 départements (73 +38)
- ✓ 4 EPCI
- ✓ 3 « Villes Porte » qui constituent un important bassin de population de proximité
- ✓ Des patrimoines et des paysages de qualité préservés des grands projets d'infrastructures
- ✓ Une fréquentation annuelle de 1,5 millions de visiteurs
- ✓ 8 300 lits touristiques marchands
- ✓ Des offres de loisirs culturels et d'activités de pleine nature riches et variées



# Le CTTLA : un outil au service d'une démarche globale de territoire

Le CTTLA : des moyens financiers et un dispositif qui s'articule autour de 6 axes :

- ✓ Adaptation des offres
- ✓ Aide à l'acquisition de matériel adapté
- ✓ Conseils
- ✓ Sensibilisation et formation
- ✓ Appui à la promotion
- ✓ Animation



**Rhône-Alpes**<sup>Région</sup>  
LA CITOYENNE

## DOSSIER DE CANDIDATURE

« Territoires de tourisme et de loisirs adaptés »

[Règlement de l'appel à candidature](#)

### ARTICLE 1 : OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURES

Dans le cadre de sa délibération n° 07.13.535 du 19 juillet 2007, le Conseil régional a décidé d'apporter son soutien aux territoires touristiques désireux de rendre accessible les lieux, activités, services et cheminements déjà praticables en les adaptant aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Les modalités de l'intervention régionale sont fixées par le règlement d'application (délibération n°08.13.222 du 10 avril 2008).

La Région souhaite aller au-delà de la seule mise en accessibilité des sites en initiant une logique de territoire de tourisme et de loisirs adaptés. Ainsi, le Conseil Régional s'engage aujourd'hui dans cette démarche en proposant un dispositif spécifique permettant de développer, de conforter et de structurer l'offre de tourisme et de loisirs adaptés et ce par l'intermédiaire des **CONTRATS DE TERRITOIRE DE TOURISME ET DE LOISIRS ADAPTES (CTTLA)**.



## Un contexte très favorable

- ✓ Le tourisme en Chartreuse: une activité phare pour le développement économique
- ✓ Des offres riches et variées
- ✓ Des acteurs sensibilisés, engagés
- ✓ La proximité des agglomérations
- ✓ Le Parc: outil d'animation et de structuration
- ✓ La possibilité de faire converger des dispositifs financiers
- ✓ La proximité de territoires engagés dans une démarche globale





Toutefois,

- ✓ un territoire de moyenne montagne au **relief très contrasté**,
- ✓ Des **conditions météorologiques** peu favorables aux déplacements et circulations,
- ✓ Quasi pas **de desserte en transport** en commun ni de service en TAD
- ✓ Un territoire de projets et de missions, sans compétence et sans fiscalité propre : **une légitimité relative**



## Des enjeux et objectifs partagés par l'ensemble des acteurs

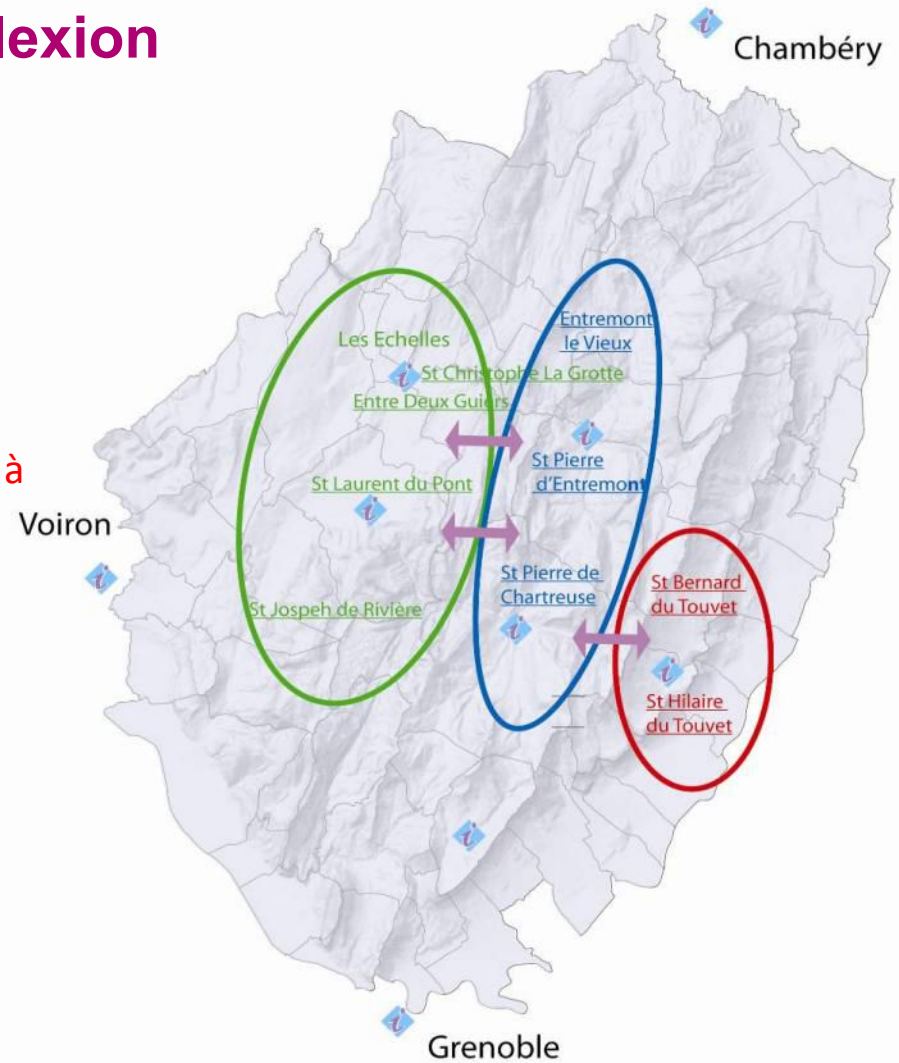
- ✓ La nécessité de développer des offres répondant aux attentes des clientèles
- ✓ Favoriser la mixité sociale
- ✓ Diversifier l'offre de tourisme et de loisirs
- ✓ Faire de la Chartreuse une destination touristique adaptée
- ✓ Sensibiliser et mobiliser tous les acteurs



## Première pistes de réflexion

### ✓ L'identification des secteurs d'interventions

- Vallée de Chartreuse : activités liées à l'eau et à la rivière, et aux déplacements doux.
- Cœur de Massif (St Pierre de Chartreuse/Entremont le Vieux): activités culturelles et celles liées à l'offre neige
- Plateau des Petites Roches : activités de pleine nature (randonnée, vol libre... et le ski alpin)



# Grandes orientations de développement

- ✓ Hébergements
- ✓ Sites culturels
- ✓ Activités de pleine nature
- ✓ Cheminements
- ✓ Prestations de services
- ✓ Accueil /Information
- ✓ Communication et promotion
- ✓ Animation





## Et concrètement

**Signataire de la charte pour « une montagne de confort » instituée par le département de la Savoie**

**Engagements des acteurs dans une démarche globale de tourisme adapté de qualité:** mise en place et signature d'une charte d'engagement

**Aménagements des espaces publics et des sites touristiques:** 6 communes impliquées dans la démarche globale, 4 sites touristiques structurants, 3 espaces muséographiques, 2 offices de tourisme, 16 hébergements, 6 restaurants, des activités de pleine nature (VTT, FTT, Ski, Canyonning, spéléo, grimpe d'arbre, ballade en ânes, vol libre...)

**Missions de conseils:** mobilisation d'un cabinet d'ergonomie (Ergos Ergonomie de Chambéry) pour la réalisation d'audits accessibilité (34 audits réalisés à ce jour) et l'appui à la mise en œuvre des travaux ( suivi de chantier).

Une définition des besoins selon 3 niveaux de lecture afin de rehausser le niveau de qualité : la réglementation, le label Tourisme et Handicap et le confort d'usage.



## Sensibilisation et formations :

- ✓ réunions d'informations et de sensibilisation pour:
  - collectivités et des commerçants (DDT 38 + 73 + CG 73)
  - offices de tourisme (CG 73)

- ✓ mise en place d'un plan de formations  
(avec Trajectoires Tourisme)



## Appui aux manifestations:

- ✓ 3 traversées de Chartreuse en FTT et tandem,
- ✓ 1 séjours en sports solidaires,
- ✓ mise en accessibilité des « Rencontres Brel »



## Promotion:

- ✓ page dédiée « tourisme adapté » sur le site Chartreuse Tourisme,
- ✓ réalisation (en cours) d'un film promotionnel,
- ✓ participation à des manifestations....



**Animation de la démarche:** Une personne en mi temps depuis plus de 3 ans.

## Un premier bilan....

- ✓ Une **dynamique reconnue** par les acteurs et les usagers
- ✓ Une réelle **prise de conscience** des enjeux
- ✓ **Des communes qui s'engagent** dans un PAVE concerté et partagé
- ✓ **Des réseaux** qui se tissent
- ✓ **Des commerçants** de plus en plus impliqués
- ✓ **Le CTTLA** : un véritable levier

## Mais aussi

- ✓ Des **besoins avérés** : appui technique et financier
- ✓ **Des freins psychologiques à lever**
- ✓ **Une méthodologie** à définir : concertation, cadre et transversalité
- ✓ **Des compétences spécifiques** à mobiliser
- ✓ **Des savoirs faire à acquérir**
- ✓ Difficulté à travailler sur la **chaîne des déplacements** (voirie et transport)
- ✓ **Des décisions prises ailleurs**: Le Parc n'a pas la/les compétences
- ✓ **Une communication** à renforcer
- ✓ **Une animation** sur le long terme ( 3 ans c'est trop court)

**Cette démarche globale de territoire de tourisme et de loisirs adaptés est une opportunité pour:**

- ✓ **Expérimenter**
- ✓ **Innover**
- ✓ **Dynamiser**
- ✓ **Qualifier**
- ✓ **Favoriser le lien social**

**Il s'agit d'un atout concurrentiel dans l'univers du tourisme où les notions de qualité et de services sont fondamentales**



## MERCI POUR VOTRE ATTENTION



Virginie MEDITZ: chargée de mission tourisme adapté  
[Virginie.meditz@parc-chartreuse](mailto:Virginie.meditz@parc-chartreuse)  
04 76 88 75 20

Maison du Parc

38380 Saint-Pierre de Chartreuse

Tél. 04 76 88 75 20 - Fax 04 76 88 75 30 Site internet : [www.parc-chartreuse.net](http://www.parc-chartreuse.net)